

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 9 juillet 2010
(convocation du 28 juin 2010)

Aujourd'hui Vendredi Neuf Juillet Deux Mil Dix à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. OLIVIER Michel, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mme DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mme EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, M. POIGNONEC Michel, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, M. SENE Malick, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à M. EGRON Jean-François à partir de 10h15
M. BRON Jean-Charles à M. BRUGERE Nicolas
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe
M. GAUTE Jean-Michel à M. RAYNAL Franck
M. GELLE Thierry à M. BONNIN Jean-Jacques
M. LABARDIN Michel à M. QUERON Robert jusqu'à 10h15
M. LAMAISSON Serge à Mme. BALLOT Chantal
Mme LIRE Marie Françoise à Mme. LAURENT Wanda
M. PIERRE Maurice à M. SOUBABERE Pierre
M. SAINTE-MARIE Michel à M. LABISTE Bernard à partir de 10h35
Mme. DE FRANCOIS Béatrice à M. FREYGEFOND Ludovic
M. ANZIANI Alain à Mme. EWANS Marie-Christine
M. BAUDRY Claude à M. SAINTE-MARIE Michel
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. CAZENAVE Charles

M. CHARRIER Alain à M. GUICHOUX Jacques de 9h50 à 10h20
Mlle. COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel
M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul
M. DUPOUY Alain à M. DUCASSOU Dominique
Mme EL KHADIR Samira à Mme DELTIMPLE Nathalie jusqu'à 10h30
M. FEUGAS Jean-Claude à M. GUICHARD Max
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime jusqu'à 10h05
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. DAVID Yohan
M. JOANDET Franck à Mme NOEL Marie-Claude à compter de 10h35
M. LOTHAIER Pierre à Mme. TOUTON Elisabeth
M. MANGON Jacques à M. ROBERT Fabien
M. MERCIER Michel à M. RAYNAUD Jacques
Mme. PIAZZA Arielle à Mme. BREZILLON Anne
M. QUANCARD Denis à M. JUNCA Bernard
Mme. SAINT-ORICE Nicole à M. SIBE Maxime

LA SEANCE EST OUVERTE

BASSENS - Parcelles AK 452 - 453 et 456 appartenant à l'Office Public de l'Habitat AQUITANIS et parcelle communautaire AK 458 - Echange foncier - Acquisition - Autorisations - Décision

Monsieur TOUZEAU présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre de l'opération de Rénovation Urbaine du quartier le Bousquet à BASSENS pour laquelle une convention a été signée avec l'ANRU le 28 avril 2005, la Communauté Urbaine et l'Office Public de l'Habitat AQUITANIS sont amenés à procéder à des négociations foncières afin de permettre la poursuite de cette opération. (GSP n°OV04873)

Aux termes des pourparlers engagés avec l'Office Public de l'Habitat AQUITANIS et au vu de l'avis de France Domaine en date du 20 avril 2010, la Communauté Urbaine envisage d'acquérir la parcelle cadastrée AK 453 d'une superficie de 1 095 m² à l'euro symbolique relative à une voirie nouvellement créée dans le prolongement de la rue Paul Bert, ainsi que la parcelle AK 452 d'une superficie de 493 m² au prix de 40 euros le m², prix retenu dans le cadre de la convention ANRU, aménagée en parking.

Par ailleurs, un échange avec soulte à la charge de la Communauté Urbaine a été envisagé entre la parcelle communautaire AK 458 d'une superficie de 62 m² nécessaire à la constitution de l'emprise « square Paul Bert » et la parcelle appartenant à l'Office Public de l'Habitat AQUITANIS cadastrée AK 456 d'une superficie de 190 m² correspondant à l'alignement de la rue Jules Verne. L'application à ces emprises du prix forfaitaire de 40 euros/m² fixé dans le cadre de la convention ANRU, donne lieu au paiement d'une soulte à la charge de l'Etablissement communautaire d'un montant de 5 120 euros, supérieure à l'estimation domaniale qui s'établit à l'euro symbolique.

Toutefois, compte tenu de l'ancienneté de la convention engagée et de l'intérêt de maîtriser au plus tôt ces emprises afin de permettre la mise en œuvre rapide de cette opération, il apparaît opportun de conclure cette transaction moyennant le paiement d'un prix global de 24 841 euros se décomposant comme suit :

- acquisition de la parcelle AK 453 à l'euro symbolique,
- acquisition de la parcelle AK 452 d'une superficie de 493 m² au prix de 19 720 euros,

- échange avec soulte au prix de 40 euros/m² de la parcelle communautaire AK 458 d'une superficie de 62 m² avec la parcelle AK 456 d'une superficie de 190 m², soit une soulte à la charge de la Communauté Urbaine de 5 120 euros supérieure à l'avis des domaines.

Dans ces conditions, et si tel est votre avis, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

A - AUTORISER MONSIEUR LE PRESIDENT

- à traiter à l'amiable en vue de l'acquisition de deux parcelles de terrain nu d'une superficie totale de 1 588 m² cadastrées section AK n° 452, 453 sises quartier du Bousquet à BASSENS appartenant à l'Office Public de l'Habitat AQUITANIS, moyennant le paiement d'une somme de 19 721 euros soit 1 euro pour l'emprise de 1 095 m² cadastrée section AK n° 453 et 19 720 euros pour la parcelle cadastrée AK n° 452 dont le prix de négociation a été fixé à 40 euros le m² et complétée par un échange parcellaire, au prix de 40 euros le m², portant sur la parcelle cadastrée AK n° 456 d'une superficie de 190 m² propriété dudit OPH et de la parcelle communautaire cadastrée AK 458 d'une superficie de 62 m², dont résulte une soulte à la charge de la Communauté Urbaine d'un montant de 5 120 euros. L'intégralité de ces transactions s'élève donc à un montant total de 24 841 euros

- à passer outre l'avis de France Domaine pour les raisons exposées

- à signer l'acte authentique et tous les documents afférents à ces transactions.

B – DECIDER

Que cette dépense sera imputée au budget principal de l'exercice en cours : Chapitre 21, Compte 2111, Fonction 8220, CRB D630, Programme HC00

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 9 juillet 2010,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

M. JEAN TOUZEAU

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
19 JUILLET 2010**

PUBLIÉ LE : 19 JUILLET 2010